



## Pour en finir avec les déficits :

les PME invitent Ottawa à faire preuve de responsabilité budgétaire

**FCEI**  
FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
*En affaires pour vos affaires.*

Octobre 2024

## Faits saillants



Le gouvernement fédéral a enregistré un déficit à chaque exercice depuis 2015-2016.



Ottawa doit consacrer une proportion sans cesse plus grande de ses recettes annuelles au remboursement de la dette.



3 propriétaires de PME sur 4 sont préoccupés par l'absence de plan du gouvernement pour équilibrer le budget.



Les propriétaires de PME sont d'avis que le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette passent par une rigueur budgétaire accrue. Ils appuient diverses mesures, dont les suivantes :

- réduire la taille et le coût de la fonction publique fédérale (89 %);
- instaurer des lois pour limiter les dépenses du gouvernement (87 %);
- geler le budget de fonctionnement de tous les ministères à leurs niveaux actuels (84 %).



En revanche, 92 % des propriétaires de PME s'opposent à l'augmentation des taxes, des impôts et des frais, afin de ne pas freiner leurs activités et de ne pas décourager la prochaine génération d'entrepreneurs.

## Introduction

L'exploitation d'une entreprise comprend de nombreux défis. Les propriétaires de PME du pays sont confrontés à des défis de taille actuellement, dont un ralentissement de la demande et une hausse des frais d'exploitation. Les propriétaires de PME font néanmoins de leur mieux pour garder leurs finances en ordre. Ils en attendent autant de tous les paliers de gouvernement, notamment du fédéral.

Or, les finances publiques fédérales sont loin d'être en ordre. Le gouvernement du Canada multiplie les déficits budgétaires et sa dette gonfle à vue d'œil. D'ailleurs, 3 propriétaires de PME sur 4 (74 %) sont préoccupés par l'absence d'un plan pour atteindre l'équilibre budgétaire<sup>1</sup>, et 81 % pensent que le retour à l'équilibre budgétaire et le remboursement de la dette publique devraient être prioritaires pour le gouvernement<sup>2</sup>. Si Ottawa ne rectifie pas la situation, il sera encore plus difficile pour les prochaines générations de bâtir une économie prospère.

Dans cette publication, la FCEI se penche sur la situation budgétaire du gouvernement fédéral depuis l'exercice 2012-2013. Elle présente aussi des recommandations de politiques publiques que les propriétaires de PME souhaitent voir le gouvernement adopter pour parvenir à l'équilibre budgétaire tout en offrant aux entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain les incitatifs dont ils ont besoin pour développer leur entreprise, innover et stimuler leur productivité.

« Ottawa peut compter sur certains des talents les plus brillants et qualifiés au pays. Il est temps de miser sur ces derniers pour améliorer son efficience.

Il faut réduire la paperasserie. Équilibrer le budget. Faire bon usage de l'argent des contribuables. Redonner les clés de la réussite aux gens qui travaillent fort et qui font leur part. »

Commerce de gros, Colombie-Britannique



---

<sup>1</sup> FCEI, sondage *Votre voix*, septembre 2024, n = 2 120.

<sup>2</sup> FCEI, sondage *Votre voix*, décembre 2023, n = 2 966. Note : ces chiffres correspondent aux réponses « Priorité moyenne » et « Haute priorité ».

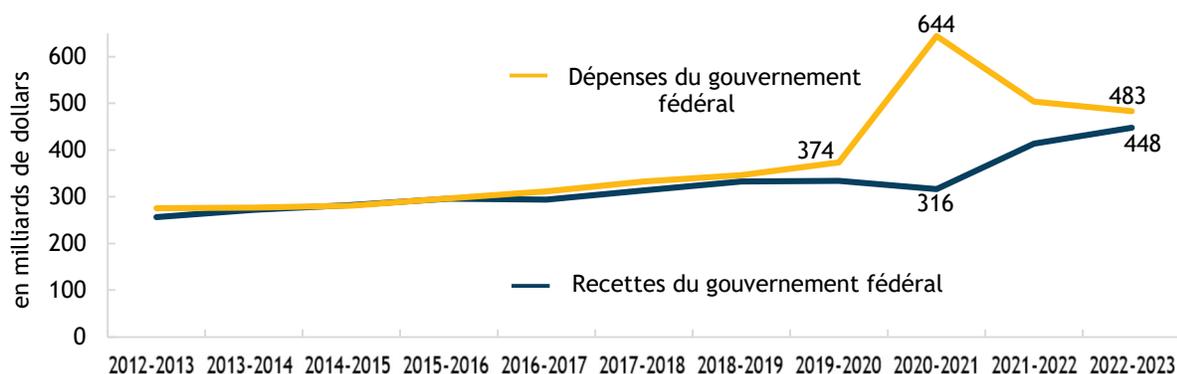
## Les déficits récurrents d'Ottawa

Depuis l'exercice 2012-2013, le gouvernement du Canada enregistre presque exclusivement des déficits<sup>3</sup>, ses dépenses dépassant ses recettes même si celles-ci sont en croissance (figure 1). La hausse marquée des dépenses pour la période 2020-2022 (figure 1) est en grande partie attribuable à la pandémie et aux mesures d'aide mises en place.

Cependant, selon le Budget 2024<sup>4</sup>, le gouvernement fédéral enregistre toujours des niveaux de dépenses élevés même après la pandémie et prévoit des déficits bien supérieurs à 20 G\$ pour chaque exercice jusqu'en 2028-2029. Pour l'exercice 2023-2024, le Budget 2024 prévoit un déficit de 40,1 milliards de dollars, tandis que le Bureau du directeur parlementaire du budget estime le déficit à 46,8 milliards de dollars.<sup>5</sup> Environ 73 % des propriétaires de PME sont préoccupés par le niveau actuel du déficit fédéral<sup>6</sup>. Selon eux, les déficits (figure 2) devraient être réservés aux récessions et autres circonstances imprévues. Ils ne devraient certainement pas devenir structurels, ou de pratique courante, en dehors de périodes précises. Il est important que le gouvernement gère les finances publiques de manière responsable, non seulement pour avoir les reins solides en cas de crise, mais aussi pour laisser le pays dans une bonne situation budgétaire à la prochaine génération.

Figure 1 - Recettes et dépenses du gouvernement fédéral, exercices 2012-2013 à 2022-2023

Les dépenses du gouvernement fédéral ont dépassé ses recettes à quasiment chaque exercice depuis 2012-2013



<sup>3</sup> Seule exception : l'exercice 2014-2015, où le gouvernement a inscrit un excédent budgétaire de 1,9 G\$.

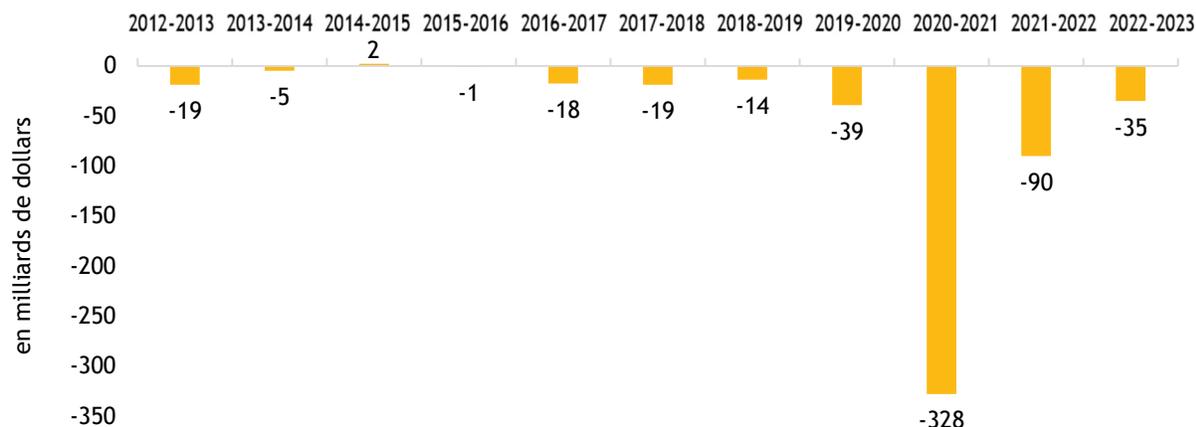
<sup>4</sup> Gouvernement du Canada, Budget de 2024, Perspectives budgétaires. Consulté en octobre 2024 : <https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/toc-tdm-fr.html>

<sup>5</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, Perspectives économiques et financières - octobre 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2425-018-S--economic-fiscal-outlook-octobre-2024--perspectives-economiques-financieres-octobre-2024>

<sup>6</sup> FCEI, sondage *Votre voix*, septembre 2024, n = 2 120.

Figure 2 - Déficits du gouvernement fédéral, exercices 2012-2013 à 2022-2023

## Ottawa dépense au-dessus de ses moyens : 10 de ses 11 derniers exercices ont été déficitaires



Source pour les Figures 1 et 2 : Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercices 2012-2013 à 2022-2022, 2023. Consulté en octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel.html>

## La dette fédérale s'alourdit

À cause des déficits répétés (figure 2), la dette fédérale<sup>7</sup> - ou le déficit accumulé - a presque doublé entre les exercices 2012-2013 et 2022-2023, passant de 602,4 G\$ à 1 173 G\$ (figure 3)<sup>8,9</sup>. C'est l'équivalent de 29 253 \$ par habitant<sup>10,11</sup>.

Quant aux frais annuels de la dette publique, ils ont augmenté de 21 % dans le même intervalle, passant de 29 G\$ en 2012-2013 à 35 G\$ en 2022-2023, et ils devraient grimper à 54,1 G\$ en 2024-2025 selon les projections, ce qui représenterait une augmentation de près de 90 % sur l'ensemble de la période<sup>12,13</sup>. Ces frais réduisent les fonds dont dispose le gouvernement pour baisser les impôts et fournir des services essentiels à la population canadienne. En fait, tout l'argent de la TPS qui sera perçu pendant l'exercice en cours couvrira à peine les frais de la

<sup>7</sup> La dette fédérale correspond à la différence entre le passif total et l'actif total du gouvernement. Le passif comprend la dette contractée sur les marchés, les obligations au titre des régimes de retraite et d'avantages sociaux des fonctionnaires fédéraux et l'impôt à payer. L'actif comprend l'impôt exigible, l'intérêt financier dans les sociétés d'État, de même que les biens immobiliers.

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, Exercice 2012-2013, 2013. Consulté en octobre 2024 : [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2014/fin/F1-25-2013-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2014/fin/F1-25-2013-fra.pdf)

<sup>9</sup> Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, Exercice 2022-2023, octobre 2023. Consulté en octobre 2024 : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel/2023/rapport.html>

<sup>10</sup> La FCEI a divisé la dette de l'exercice 2022-2023 par la population canadienne en juillet 2023.

<sup>11</sup> Statistique Canada, Estimations démographiques du Canada au 1<sup>er</sup> juillet 2023 : la plus forte croissance de la population depuis 1957. Consulté en octobre 2024 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230927/dq230927a-fra.htm>

<sup>12</sup> Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercices 2012-2013 à 2022-2023, 2023. Consulté en octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel.html>

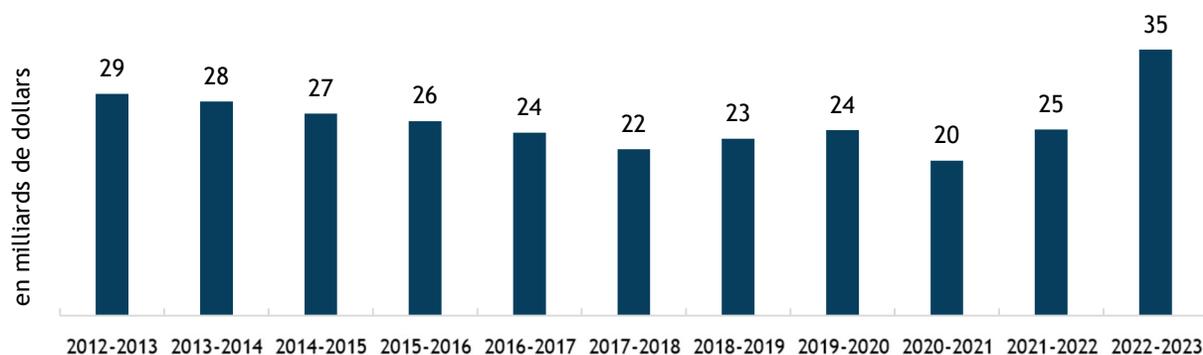
<sup>13</sup> Gouvernement du Canada, Budget de 2024, perspectives budgétaires, tableau A1.5, projections pour 2024-2025, 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/anx1-fr.html>

dette de 54,1 G\$, qui représentent l'équivalent des budgets 2024-2025 combinés du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador<sup>14, 15, 16, 17</sup>.

Le remboursement de la dette est appelé à demeurer un problème majeur, puisque les frais de la dette publique fédérale devraient atteindre 64,3 G\$ en 2028-2029 en raison de la hausse des taux d'intérêt effectifs et de l'augmentation des besoins en emprunts, selon le budget de 2024<sup>18</sup>, et 64,6 G\$ selon le Bureau du directeur parlementaire du budget<sup>19</sup>. Le montant qui servira à payer les frais de la dette en 2028-2029 représente l'équivalent de ce qui aurait pu permettre d'éliminer en même temps la TPS, la taxe sur l'énergie, les droits de douane à l'importation ainsi que les taxes et droits d'accise lors de l'exercice 2022-2023<sup>20</sup>.

Figure 3 - Frais de la dette publique du gouvernement fédéral, exercices 2012-2013 à 2022-2023

Les frais de la dette publique fédérale ont augmenté de 21 % entre 2012-2013 et 2022-2023



Source : Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercices 2012-2013 à 2022-2022, 2023. Consulté en octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel.html>

<sup>14</sup> Gouvernement du Manitoba, *One Future. One People. One Manitoba. Budget 2024*, page 6, 2024. Consulté en octobre 2024 : [https://www.manitoba.ca/asset\\_library/en/budget2024/budget2024.pdf](https://www.manitoba.ca/asset_library/en/budget2024/budget2024.pdf)

<sup>15</sup> Gouvernement de la Saskatchewan, *Saskatchewan provincial budget 24/25*, page 41, 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://budget.saskatchewan.ca/pub/docs/budget-docs/22948-2024-25-budget-document-web.pdf>

<sup>16</sup> Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, *Budget 2024*, page 5, mars 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://www.gov.nl.ca/budget/2024/wp-content/uploads/sites/8/2024/03/Budget-2024-Overview.pdf>

<sup>17</sup> Par souci de simplicité, nous avons arrondi les dépenses à 23,3 G\$ pour le Manitoba, à 20,1 G\$ pour la Saskatchewan et à 9,9 G\$ pour Terre-Neuve-et-Labrador.

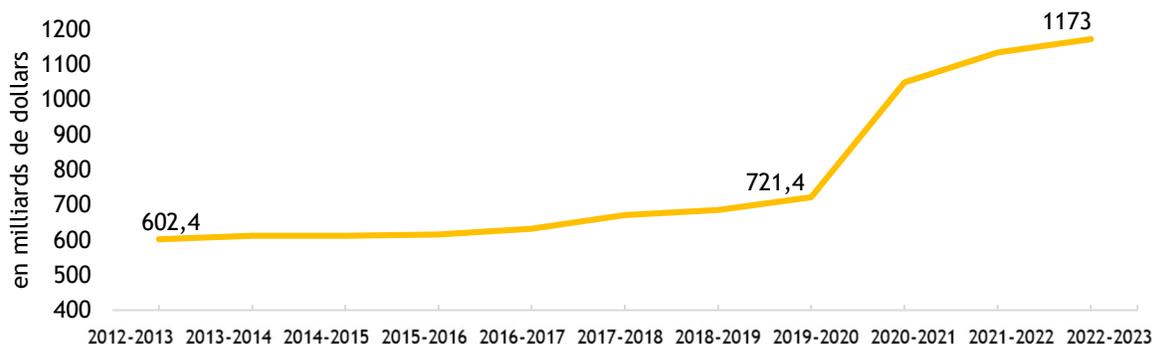
<sup>18</sup> Gouvernement du Canada, *Budget 2024*, Annexe 1 : Précisions au sujet des projections économiques et budgétaires. Consulté en octobre 2024 : <https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/anx1-fr.html>

<sup>19</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, *Perspectives économiques et financières - octobre 2024*, tableau 2. Consulté en octobre 2024. <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2425-018-S--economic-fiscal-outlook-october-2024--perspectives-economiques-financieres-octobre-2024>

<sup>20</sup> Gouvernement du Canada, *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*, Exercice 2022-2023, tableau 3, octobre 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel/2023/rapport.html>

Figure 4 - Dette fédérale, exercices 2012-2013 à 2022-2023

### La dette fédérale a quasiment doublé en 10 ans



Source : Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercices 2012-2013 à 2022-2022, 2023. Consulté en octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel.html>

## L'abandon de la cible budgétaire fixée

En 2015, le gouvernement fédéral s'engageait à rétablir l'équilibre budgétaire à l'exercice 2019-2020<sup>21</sup>. Il a ensuite abandonné cette promesse « coulée dans le béton » pour prioriser la réduction du ratio de la dette fédérale au PIB<sup>22</sup>. Or, après être resté relativement stable de 2012-2013 à 2019-2020, ce ratio a augmenté considérablement au cours de la pandémie, si bien que la dette publique représente actuellement 42,2 % du PIB, selon le ministère des Finances (figure 5). Selon le Bureau du directeur parlementaire du budget<sup>23</sup>, le ratio dette fédérale/PIB devrait encore augmenter en 2023-2024 et en 2024-2025, s'éloignant ainsi de l'objectif initial<sup>24</sup>.

Si la réduction du ratio dette fédérale/PIB peut constituer une bonne cible budgétaire dans des périodes de forte croissance économique, cette approche peut perdre sa valeur en période de très faible croissance. De plus, des déficits persistants empêchent le gouvernement de mettre des fonds de côté pour atténuer les répercussions d'un ralentissement. On peut ainsi se demander s'il est judicieux d'utiliser la réduction du ratio dette fédérale/PIB comme seule cible budgétaire en période de faible croissance du PIB (0,2 % en juillet 2024)<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> Ministère des Finances du Canada, Mise à jour des projections économiques et budgétaires 2015, novembre 2015. Consulté en octobre 2024 : <https://www.budget.canada.ca/efp-peb/2015/pub/toc-tdm-fr.html>

<sup>22</sup> The Fraser Institute Blog, *Picking a federal fiscal anchor is not enough—you must stick to it*, mars 2023. Consulté en octobre 2024 : <https://www.fraserinstitute.org/blogs/picking-a-federal-fiscal-anchor-is-not-enough-you-must-stick-to-it#:~:text=Fiscal%20anchors%20help%20guide%20policy%20on%20government%20spending%2C,fiscal%20anchor%20of%20balancing%20the%20budget%20by%202019-20>

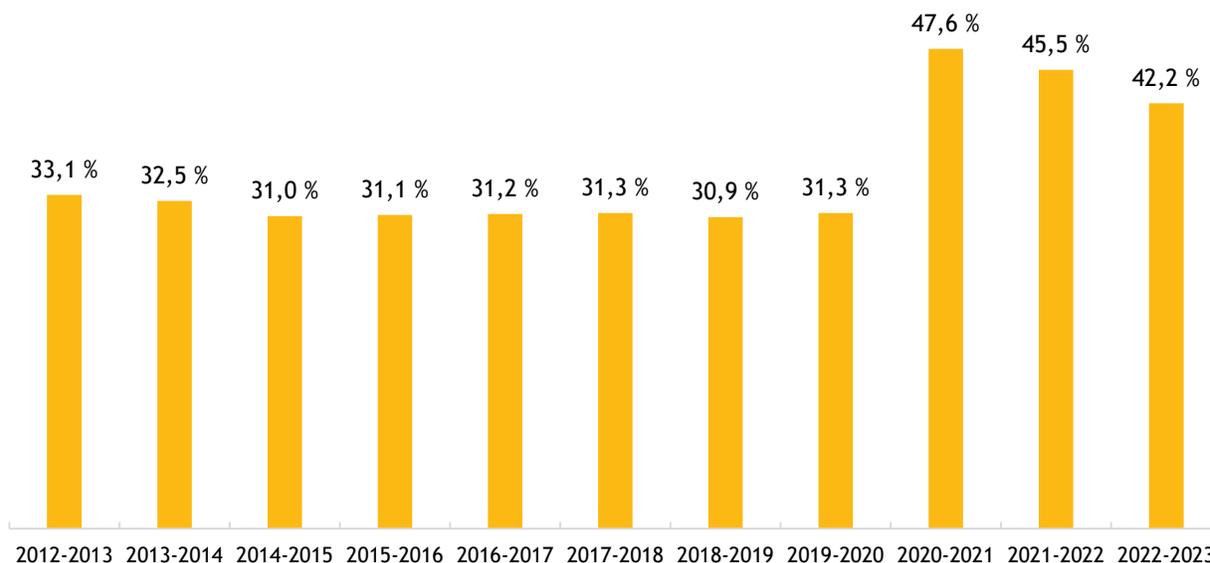
<sup>23</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, Perspectives économiques et financières, mars 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2324-027-5--economic-fiscal-outlook-march-2024--perspectives-economiques-financieres-mars-2024>

<sup>24</sup> Le Bureau du directeur parlementaire du budget a publié récemment le rapport intitulé *Budget de 2024 : enjeux pour les parlementaires*, qui souligne l'augmentation du ratio de la dette fédérale au PIB. Toutefois, les chiffres de ce rapport pour l'exercice 2022-2023 diffèrent de ceux fournis par le ministère des Finances.

<sup>25</sup> Statistique Canada, Outil de suivi de l'économie canadienne, octobre 2024. Consulté en octobre 2024 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2023022-eng.htm>

Figure 5 - Ratio de la dette fédérale au PIB, exercices 2012-2013 à 2022-2023

### Il faut en faire plus pour réduire le ratio dette fédérale/PIB



Source : Gouvernement du Canada, Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercices 2012-2013 à 2022-2022, 2023. Consulté en octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/rapport-financier-annuel.html>

La réduction du ratio dette/PIB est une des multiples cibles budgétaires qu'utilisent les gouvernements pour gérer les finances publiques. Par exemple, d'autres pays ont adopté un mécanisme de « frein à l'endettement » pour gérer les dépenses de l'État. Cette approche comprend des éléments tels que le maintien d'un équilibre budgétaire et le plafonnement des dépenses en fonction des recettes projetées.

## Équilibre budgétaire : la perspective des PME

La vaste majorité des propriétaires de PME (95 %) sont préoccupés par les niveaux actuels des dépenses et de la dette du gouvernement fédéral<sup>26</sup>. Ils s'inquiètent particulièrement de l'absence d'un plan clair pour atteindre l'équilibre budgétaire (74 %)<sup>27</sup>.

Sondés sur les mesures que devrait prendre le gouvernement pour atteindre l'équilibre budgétaire, 89 % des propriétaires de PME se disent en vaste majorité favorables à la **réduction de la taille et du coût de la fonction publique fédérale** (figure 6). En outre, 93 % des propriétaires de PME du Québec sont particulièrement favorables à cette approche. De plus, 87 % des propriétaires de PME appuient aussi l'idée d'**instaurer des lois pour limiter les dépenses du gouvernement, en dehors des situations de crise (mondiale/économique)**.

<sup>26</sup> FCEI, sondage *Votre voix*, septembre 2024, n = 2 120.

<sup>27</sup> Dans le prochain paragraphe, les résultats présentés correspondent aux réponses « Tout à fait pour » et « Plutôt pour » dans le cas des opinions favorables, et aux réponses « Tout à fait contre » et « Plutôt contre » dans le cas des opinions défavorables.

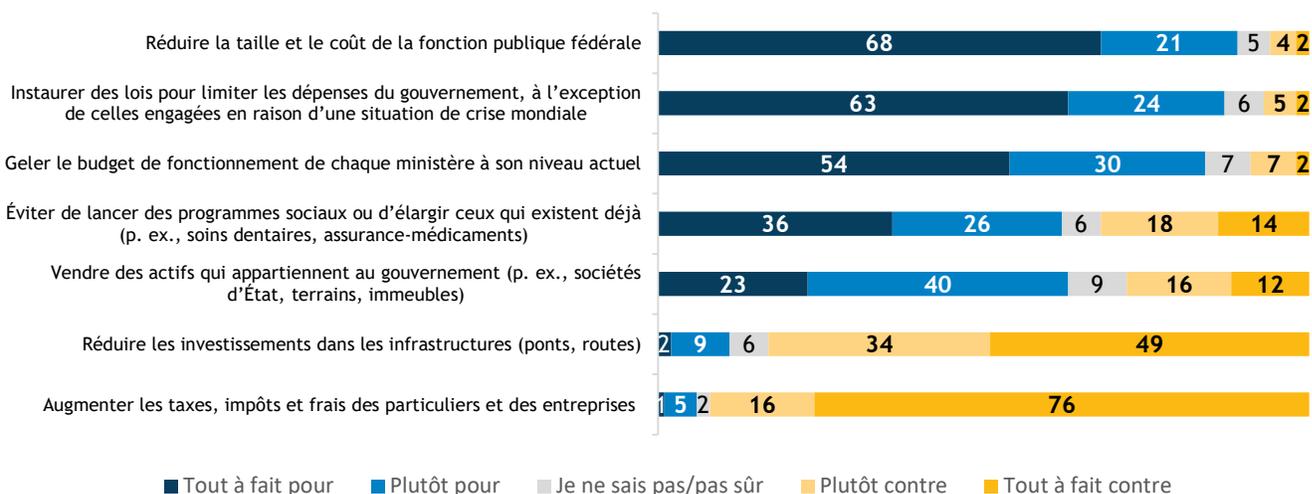
Enfin, 84 % pensent que le gouvernement devrait **geler le budget de fonctionnement de tous les ministères à leurs niveaux actuels**.

Par ailleurs, 62 % des propriétaires de PME pensent que le gouvernement fédéral devrait éviter de mettre en place de nouveaux programmes sociaux ou d'élargir ceux qui existent déjà (p. ex., soins dentaires, assurance-médicaments) et 63 % qu'il devrait envisager de vendre des actifs qui appartiennent au gouvernement (p. ex., sociétés d'État, terrains, immeubles).

Cela dit, 92 % des propriétaires de PME sont contre l'augmentation des taxes, impôts et frais pour les particuliers et les entreprises, et 83 % sont contre les mesures qui réduiraient les investissements dans les infrastructures.

Figure 6 - Recommandations soutenues par les PME

Dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre les mesures fédérales potentielles suivantes pour atteindre l'équilibre budgétaire et réduire la dette publique?



Source : FCEI, sondage *Votre voix*, septembre 2024, n = 2 120.

## Conclusions et recommandations

Les recettes du gouvernement fédéral ont presque doublé au cours des 10 dernières années, mais ses dépenses ont grimpé encore plus vite, ce qui a quasiment doublé le montant de la dette fédérale. Bien sûr, la pandémie a contribué à ce déséquilibre, mais il n'en reste pas moins qu'enregistrer des déficits devient une habitude qu'il faut renverser.

La FCEI sonne la sonnette d'alarme : le gouvernement fédéral doit freiner sa propension à dépenser. Les propriétaires de PME désapprouvent à 92 % l'idée d'accroître les recettes en augmentant les taxes, les impôts et les frais<sup>28</sup>. Ils citent déjà les coûts fiscaux et réglementaires parmi les principaux facteurs exerçant des pressions sur les finances de leur entreprise<sup>29</sup>. Des taxes et des impôts élevés empêchent les PME de croître, de prospérer et de contribuer à l'économie, et découragent la prochaine génération d'entrepreneurs.

Le gouvernement devrait voir l'Énoncé économique de l'automne 2024 et le Budget 2025 comme d'excellentes occasions de jeter les bases d'une approche plus prudente en matière de dépenses. La FCEI recommande qu'il prenne les mesures suivantes dans le cadre de ces deux exercices :

- adopter un plan clair de retour à l'équilibre budgétaire, assorti d'indicateurs précis permettant de mesurer les progrès accomplis, pour mettre fin au cycle des déficits;
- adopter une cible budgétaire qui permettra vraiment de réduire le déficit et la dette;
- instaurer des lois pour limiter les dépenses du gouvernement en dehors des situations de crise mondiale;
- s'engager à réaliser les examens internes qui s'imposent pour réduire la taille et le coût de la fonction publique fédérale;
- geler le budget de fonctionnement de tous les ministères à leurs niveaux actuels;
- éviter de mettre en place de nouveaux programmes sociaux ou d'élargir ceux qui existent déjà (p. ex., soins dentaires, assurance-médicaments);
- vendre des actifs qui appartiennent au gouvernement (p. ex., sociétés d'État, terrains, immeubles), quand c'est possible.

---

<sup>28</sup> FCEI, sondage *Votre voix*, septembre 2024, n = 2 120.

<sup>29</sup> FCEI, *Baromètre des affaires*, septembre 2024.

## Méthodologie

La FCEI est une organisation non partisane qui représente les intérêts de 97 000 PME au Canada. Entièrement financée par ses membres, elle sonde régulièrement ces derniers sur différents sujets. Dans le présent rapport, la FCEI présente le point de vue des propriétaires de PME sur la situation budgétaire d'après un sondage qu'elle a mené en septembre 2024 auprès de 2 120 d'entre eux. La FCEI fait également référence à des données provenant des rapports financiers annuels du gouvernement du Canada pour les exercices 2012-2013 à 2022-2023. Le plus récent de ces rapports est celui de l'exercice 2022-2023. Le présent rapport ne constitue pas une analyse économique.

### Les auteures



**Juliette Nicolaÿ** est analyste des politiques bilingue à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Basée à Ottawa, elle travaille sur un certain nombre d'enjeux à l'échelle nationale, notamment les dossiers liés à l'agriculture, à l'immigration et aux politiques du travail.



À titre de directrice, Affaires nationales au sein de l'équipe des Affaires nationales à Ottawa, **Christina Santini** contribue à diriger les activités d'analyse des politiques, de communication et de défense des intérêts des petites entreprises auprès du gouvernement fédéral sur des sujets touchant les PME de tout le pays, tous secteurs confondus. Depuis qu'elle s'est jointe à la FCEI en 2022, les dossiers sur lesquels elle travaille concernent notamment les lois fédérales sur le travail, les pénuries de main-d'œuvre et la politique budgétaire.

### À propos de la FCEI

La FCEI est une organisation non partisane qui représente exclusivement les intérêts de 97 000 PME au Canada. La capacité de recherche de la FCEI est inégalée, puisqu'elle permet la collecte de renseignements concrets et récents auprès de ses membres sur des enjeux qui touchent quotidiennement leur fonctionnement et leurs résultats financiers. À ce titre, la FCEI est une excellente source de renseignements à jour dont les gouvernements peuvent profiter pour élaborer des politiques qui touchent le milieu des petites entreprises canadiennes. Pour en savoir plus, consultez le site [fci.ca](https://fci.ca).

